FICHE 1 CRÉATION D'UN COIN ACCUEIL-LECTURE

Objectifs

- Informer les familles de l'intérêt que l'école porte à l'écrit.
- Développer une médiation en direction des familles les plus défavorisées.
- Associer les partenaires culturels et sociaux et les professionnels du livre à cette action.
- Associer tous les membres de l'équipe pédagogique et éducative à cette médiation.

Matériel

Installation, à l'entrée de l'école d'un espace comprenant des panneaux d'affichage, quelques bacs à livres, des fauteuils bas pour que les parents puissent s'asseoir avec leurs enfants.

Utilisation de cet espace

Certains parents ne vont pratiquement jamais jusqu'à la classe de leur enfant, encore moins jusqu'à la B.C.D., y compris les jours de "portes ouvertes", par contre, tous viennent chercher leur enfant jusqu'à la porte de l'école ; le vestibule est donc un lieu adapté à l'offre d'une information détaillée et renouvelée sur les actions lecture entreprises dans l'école.

Conception des panneaux d'affichage : Chaque classe peut prendre en charge un panneau et y porter, par périodes de 6 semaines entre chaque vacance scolaire, les objectifs et les modalités du travail conduit en lecture. Bien entendu, cette information doit être synthétique, particulièrement lisible et attractive (affiches, travaux d'enfants, agrandissement de couvertures de livres ou de portraits de héros de littérature jeunesse, mode d'emploi des "livres voyageurs cf. fiche 2) ; l'essentiel est que les parents perçoivent l'investissement des enseignants dans l'apprentissage de la lecture de la PS à la GS, les buts poursuivis et les modalités de mise en œuvre. Il ne s'agit pas ici de tout exposer, mais de sélectionner ce que l'on veut faire savoir aux parents en privilégiant lisibilité et caractère attrayant. Les organismes culturels (et sociaux, s'ils sont engagés dans des activités de médiation culturelle et d'alphabétisation), les associations de lutte contre l'illettrisme seront recensés et contactés par l'équipe. Ils seront responsables de la tenue d'un panneau en concertation avec elle, ce qui leur permettra d'appuyer l'action de l'école qui, en retour, aidera à mieux les faire connaître des familles.

Mini espace lecture : Quelques livres facilitant la médiation école/familles (cf. fiche 2) seront laissés dans des bacs, à la disposition des familles ; ces livres peuvent être prêtés par les organismes culturels ou être choisis avec leur aide. On acceptera l'idée que ces livres peuvent être abîmés ou disparaître... De même, on acceptera le libre feuilletage par les familles, le but poursuivi étant que les enfants amènent leurs parents vers les livres, objets qui leur sont familiers et qu'ils ont apprivoisés en classe. Ces livres, soigneusement choisis par l'équipe en conseil des maîtres, seront régulièrement renouvelés.

Animation de cet espace : À tour de rôle, un enseignant ou une personne des organismes sociaux et culturels s'installe dans cet espace au moment de la sortie des élèves, en fin de journée, pour lire un livre à un petit groupe d'enfants. L'effet espéré est la découverte par les parents de cette médiation autour du livre, sa libre observation et ce faisant, la prise de conscience de la place que l'école accorde aux pratiques culturelles autour du livre. Parvenir à échanger librement avec les parents sur les livres est ici susceptible de créer socialement le besoin de lire, donc de renforcer l'action que conduit l'école.

Évaluation

Elle portera sur l'observation du changement d'attitude des parents à l'égard du livre et de la lecture : tous les parents viennent-ils dans la classe ? consultent-ils le "classeur bibliothèque" (cf. fiche 3) ? la pratique des "livres voyageurs" (fiche 2) s'intègre-t-elle peu à peu dans la vie de l'école ?

Elle pourra également porter sur l'établissement de relations fonctionnelles avec les organismes culturels et sociaux : répondent-ils aux demandes de l'école de façon ponctuelle et sur demandes répétées ? ou bien, de leur plein gré et à leur initiative ? quelles nouvelles actions ont-ils suggérées à partir de ces premiers contacts ?

Prolongements :

En collaboration avec l'organisme culturel de proximité, une petite plaquette sur la lecture sera réalisée à l'attention des parents. Attractive, facile à lire, elle rappellera les occasions d'offrir un livre aux enfants (fêtes, anniversaires, etc.) et donnera quelques indications simples sur les modalités de lecture de l'adulte à l'enfant (choix du livre à lire avec l'enfant, lecture fonctionnelle en fonction des différents besoins de la vie courante et sur tous supports, lecture détendue en dehors de toute volonté d'enseignement précoce). Conjointement, le libraire qui fournit l'école peut mettre à sa disposition, deux fois par an lors de leur parution, tous les catalogues d'éditeurs jeunesse en plusieurs exemplaires ; ces derniers seront laissés à la libre disposition des parents dans le mini espace lecture. Le libraire peut également préparer une petite exposition sur les nouveautés destinées aux jeunes enfants (mais non les vendre dans l'enceinte de l'école). Ces diverses actions contribuent à faire de la lecture une véritable pratique sociale, aidant ainsi les enfants à s'y inscrire.

La visite de classe, traditionnelle en début d'année scolaire, peut en prolongement du travail ici entrepris, être renouvelée chaque trimestre autour d'une dominante lecture. À cette occasion, l'enseignante présentera aux parents le tableau des "livres voyageurs", le mode d'emploi de ces livres (fiche 2) et le classeur "bibliothèque" de la classe (cf. fiche 3). À cet égard, un panneau d'affichage faisant connaître et commentant objectifs et contenu de ces activités, sous une forme accessible à tous, pourrait induire un réel échange parent-enseignantes autour de la lecture, dans une atmosphère d'écoute mutuelle.

Enfin, pour tout élève en difficulté en lecture, difficulté qui émerge, entre autres symptômes, par un évident désintérêt pour les livres et les supports d'écrits, il peut être intéressant d'échanger avec les parents, en leur demandant d'exprimer devant leur enfant leur désir de le voir devenir lecteur en grandissant.

FICHE 2 LES LIVRES VOYAGEURS

Objectifs

- Développer la liaison famille école autour du livre.
- Favoriser la mémorisation de récits d'un niveau de difficulté adapté à l'âge de l'enfant
- Apprendre à parler autour d'un livre ; commencer à le raconter.
- Aider à la constitution d'une première culture de l'écrit.
- Développer le plaisir de lire.

Matériel

Pour mettre en œuvre cette activité, l'enseignante devra disposer d'une trentaine d'ouvrages de fiction adaptés à des enfants de GS et susceptibles de favoriser la liaison école/famille (cf. propositions d'ouvrages en fin de chapitre).

Seront également nécessaires trois ou quatre jeux de mode d'emploi des livres, cartonnés et illustrés, à remettre aux trois ou quatre enfants qui, chaque jour, emporteront un livre chez eux. Présenté, par exemple, sous forme de B.D., le récit du "voyage" du livre (de l'école à la maison et de la maison à l'école) précisera les conditions d'utilisation et d'exploitation de l'ouvrage (en particulier, qu'il convient de lire et non de raconter le livre aux enfants). Ce mode d'emploi préparera les enfants aux règles de vie en usage dans la B.C.D. ; il permettra conjointement aux parents de savoir comment exploiter le livre avec leur enfant (pour la réalisation de cette B.D., cf. fiche 17).

Préalablement à la mise en place de cette activité quotidienne et quasi rituelle dans la classe, les règles de vie qu'elle implique (ne pas salir les livres, ne pas les déchirer, les rapporter le lendemain) auront fait l'objet d'une présentation et d'un encodage avec les enfants.

Conjointement, dans chaque classe un tableau recensera pour chaque élève les livres qu'il aura emmené chez lui, ainsi que le mode d'emploi des "livres voyageurs» ; à raison d'un prêt par quinzaine, chaque élève doit pouvoir emporter chez lui environ une vingtaine de livres voyageurs sur l'année scolaire. Bien entendu, le choix des ouvrages pour chaque classe sera débattu au sein de l'équipe pédagogique, afin d'éviter d'éventuelles redites et d'intégrer, chaque année, de nouveaux livres.

Déroulement

Chaque enseignante devra prévoir dans son emploi du temps quotidien un atelier de langage consacré à la présentation des livres à prêter et à la réception des livres lus la veille aux enfants par leur famille. Afin de permettre une véritable communication autour des livres et une réelle écoute des enfants, ces ateliers n'excèderont pas 7 à 8 élèves. Dans un premier temps, l'enseignante présentera quelques livres de fiction à 3 ou 4 élèves. Cette présentation s'organise autour du para-texte : observation de la couverture ou lecture de la quatrième de couverture (si cette dernière comporte du texte, ce qui n'est pas toujours le cas avec les ouvrages destinés aux plus petits), lecture d'une page ou du sommaire, si l'ouvrage en comporte un, éventuellement, lecture de la première page du livre. Une démarche active sera demandée aux élèves : émissions d'hypothèses sur le contenu du livre à partir des renseignements apportés par l'enseignante, possibilité de feuilleter, de manipuler les ouvrages que l'enseignante aura apportés, avant de choisir l'ouvrage que l'on rapportera chez soi.

À l'issue de cette activité, un livre sera choisi par chaque enfant et emmené à la maison pour y être lu par les parents. À chaque livre sera jointe la B.D. des consignes d'utilisation et d'exploitation. Dans certains cas, les parents ne sachant pas lire, ne pourront pas lire le livre à leurs enfants ; il conviendra alors d'essayer d'obtenir cette lecture d'un frère ou d'une sœur plus âgés. Cette pratique vise également à susciter la parole sur le livre au sein de la famille. Les thèmes des livres sont précisément choisis pour accompagner l'enfant dans sa confrontation à son environnement quotidien et pour susciter la médiation de la parole sur ces différentes questions.

Dans un second temps, 3 ou 4 autres élèves rapportent le livre lu la veille; chacun d'entre eux essaiera, en fonction des possibilités de son âge, de présenter à ses camarades et à l'enseignante ce qu'il a retenu et aimé ou non de la lecture qui lui en a été faite. L'enseignante lit ensuite un des livres, puis ils sont rangés, si possible par les élèves eux-mêmes, dans l'espace lecture de la classe.

L'objectif étant de toucher tous les parents et de les sensibiliser à la lecture et au rôle qu'ils ont à jouer auprès de leur enfant, il faut s'attendre à ce que certains livres reviennent en retard ou que certains parents ne les lisent pas à leurs enfants. Il conviendra de persévérer jusqu'à ce que la ritualisation de l'activité permette d'en améliorer le fonctionnement. Il va de soi qu'étendue à l'ensemble de l'école, présentée aux parents dans l'espace accueil lecture, au cours des journées "portes ouvertes" de la B.C.D. ou des réunions organisées par les enseignantes dans leur classe, cette activité aura plus de chance d'être comprise par les parents et de s'intégrer durablement à la vie de l'école.

Évaluation

Elle portera sur l'investissement des familles dans cette activité ; si une famille ne s'acquitte pas de cette tâche, c'est l'enseignante qui lira le livre à l'enfant, tout en essayant conjointement de nouer le dialogue avec cette famille ou de suggérer, si cela paraît nécessaire, aux organismes sociaux de le faire.

L'évaluation portera également sur la capacité de mémorisation et de restitution du texte lu par l'enfant. Cette capacité sera, bien entendu, à moduler en fonction de l'âge de l'enfant. En GS, les élèves doivent pouvoir adopter une conduite de récit et rendre compte de la progression narrative de l'ouvrage. En cas de non-mémorisation ou d'incapacité à raconter le livre, l'enseignante ne commentera pas négativement ce silence ; elle lira simplement l'ouvrage à l'enfant en essayant de capter son attention.

Prolongements

Cette activité sera précédée par la réalisation par les enfants de GS de la B.D. du livre voyageur. Le texte en sera élaboré et illustré avec la participation active des élèves dans le cadre d'une activité fonctionnelle de production d'écrit. Il est également possible, pour transmettre ces consignes d'utilisation aux parents, de réaliser une cassette audio enregistrée par les enfants de GS (cf. chapitre 8).

Enfin, il est intéressant en photocopiant la couverture du livre ou mieux encore, sa fiche topographique-prêt (cf. "B.C.D., Cycle 1", C.R.D.P. de Nice, 1996, page 84), de constituer pour chaque enfant un classeur individuel des livres lus à la maison. Quand ils ne sont pas en prêt, ces livres sont laissés à la libre disposition des élèves dans l'espace lecture de la classe.

FICHE 3 LE CLASSEUR "BIBLIOTHÈQUE"

Objectifs

- Favoriser la médiation culturelle entre enfants et entre adultes et enfants.
- Engager une communication autour du livre.
- Motiver les élèves et les engager vers de nouvelles lectures.
- Faire découvrir le fonds de la B.C.D. et conserver une trace de ces découvertes.

Matériel

Pour la réalisation matérielle de ce ou de ces classeurs, il faut avoir accès à un bon photocopieur (si possible, capable de réaliser des agrandissements ou des réductions) ; il est nécessaire de prévoir l'achat d'un gros classeur très solide, car il sera régulièrement manipulé par les enfants. Des pochettes plastique perforées format A4 sont également nécessaires.

Déroulement

Dès que l'école dispose d'une B.C.D., l'activité de lecture de livres par l'enseignante à ses élèves se doit de devenir quotidienne (cf. fiche 4). Cette activité qui se déroule successivement sur la journée avec le tiers (8 à 9 élèves) ou la moitié de la classe (14 élèves environ) pour favoriser un contact individualisé adulte-enfants autour du livre, entraîne la découverte d'un nouveau livre de la B.C.D. tous les deux jours, soit environ soixante ouvrages sur l'année.

La présence des élèves en B.C.D. n'est ni indispensable, ni nécessaire ; la bibliothèque intervient comme support logistique non comme lieu d'exercice obligé. La concertation au sein de l'équipe est indispensable ; la liste des écrits et des livres lus aux élèves devrait figurer dans le projet lecture de chaque classe, voire être chronologiquement ordonnée en fonction des temps forts ou des activités en cours et débattue au sein de l'équipe pédagogique, afin d'éviter les redites et d'adapter les livres lus aux centres d'intérêt et aux possibilités des élèves à un âge donné. C'est en l'établissant que les enseignantes prendront connaissance de manière approfondie du fonds de leur bibliothèque, qu'elles en repèreront et en exploiteront toutes les richesses, qu'elles en découvriront les limites ou les insuffisances.

Les actions pédagogiques à engager par l'adulte, que nous exposons de façon plus détaillée dans la fiche 6, passent par une présentation préalable des illustrations avec un rapide essai d'interprétation commune posant le livre comme objet à questionner ; la lecture intervient comme une validation des hypothèses émises et la relecture restitue l'histoire dans toute sa dynamique narrative, permettant à l'enfant de percevoir le texte dans sa globalité. La relecture faite à la demande de l'enfant fera place à un bref moment d'essai de reconstruction du récit à partir des images ; car c'est là que l'enfant commence à lire, entendons par là à induire une hypothèse de signification à partir d'indices perceptifs de type visuel. Bien entendu, la mémoire joue ici un rôle important, mais, quand elle vient à faire défaut, la lecture de l'image et du texte contraignent l'enfant à traiter quelque chose du livre selon une démarche de décodage. La lecture du texte par l'adulte impose l'existence d'un autre message, plus précis, plus complet et d'un autre code aussi... plus univoque que l'image. La relecture permet également à l'enfant de ressentir le texte comme immuable, ce qui est l'essence même de l'écrit.

C'est sur le titre des livres (titres que le classeur bibliothèque répertorie avec la photocopie de la première de couverture) ou sur certaines phrases aimées et mémorisées par les enfants que se feront les premières localisations sur la surface de la couverture ou de la page, voire les premières observations graphiques (lettres ou syllabes déjà perçues, par exemple, dans un prénom et ici reconnues), donc les premières observations sur le code.

Se constitue ici un capital d'expériences autour du livre qui sera d'autant plus grand que l'activité de lectures d'albums ou de recours à des documentaires sera fréquente et que la mémoire en sera prolongée en classe par des utilitaires (classeur des albums lus, affichage de leur première de couverture agrandie aux murs de la classe, de leur titre, voire d'une ou de deux phrases particulièrement significatives. En complément de l'écrit social (prénoms des enfants, par exemple) présent en classe et qui se compose le plus souvent d'unités mots, ces phrases permettront des découvertes sur du texte, ordonné de gauche à droite, composé de mots séparés par des blancs,

lesquels peuvent être repérés par leur place dans l'espace graphique ou par un détail spécifique. Bien entendu, tout ceci n'est perceptible par les enfants qu'à la condition que l'enseignante lise et relise ces phrases chaque fois que l'on aura recours au livre.

Quand tous les enfants connaissent le livre ; une fiche comportant la photocopie de la couverture (et éventuellement, au verso de la fiche, la photocopie de la quatrième de couverture du livre ou de quelques phrases clés) est placée dans une pochette plastique et insérée dans le classeur des livres lus en classe. Il est également possible de dater cette fiche afin de garder une mémoire de la période à laquelle le livre a été découvert avec les enfants.

La réalisation de ce classeur se fait progressivement au fur et à mesure de la découverte de nouveaux ouvrages de la B.C.D. Sa consultation intervient à tous moments, en fonction des désirs manifestés par les élèves ou des activités de regroupements ou de classements en cours (cf. fiche 6) ; les enfants peuvent également le montrer à leurs parents au moment de l'accueil ou à "l'heure des mamans", sinon c'est à l'enseignante de le faire connaître.

Il permet, ce qui est capital pour la formation des enfants, de garder la mémoire collective des lectures effectuées en classe ; il sert également de support pour l'évocation des livres lus quelques semaines plus tôt. Il peut également susciter l'envie d'emprunter certains livres déjà découverts, aimés et que les enfants peuvent désirer retrouver en autonomie ou avec leurs parents, ce qui permet pour ces derniers la connaissance des actions pédagogiques mises en œuvre par l'école. Il a enfin pour objectif de faire connaître aux parents les nombreuses découvertes réalisées par leurs enfants et l'implication de l'école dans l'acquisition de cette lecture culturelle.

À partir de la GS, il est possible de créer, à l'aide de photocopies réduites de premières de couverture, une frise chronologique rendant compte sur l'année des découvertes successives en lecture ; cette frise est placée en évidence dans l'espace lecture pour servir, éventuellement, de support d'expression orale.

Évaluation

Elle portera sur l'intérêt que les enfants manifestent à l'égard de cet outil et sur la communication qu'il engendre à propos des livres :

- Les enfants demandent-ils que l'enseignante leur relise les livres dont la fiche figure dans le classeur ? auquel cas, il convient d'aller les rechercher ensemble en B.C.D.
- Sont-ils capables, à partir de l'observation de la fiche, d'évoquer un livre lu dans un passé plus ou moins lointain ?
- Essaient-ils de parler des livres lus en classe à leurs parents en se servant de ce support ?

Prolongements

Qu'il s'agisse des classeurs des livres lus en classe ou des éventuels classeurs individuels des livres lus à la maison (cf. fiche 2) ou des livres préférés des élèves (cf. fiche 4), ces documents sont du plus grand intérêt pour organiser l'action pédagogique de façon cohérente quand les élèves changent de classe ; il est ainsi aisé de ne pas reprendre involontairement la lecture de livres déjà connus des élèves. Ces documents permettent également aux enseignantes de décider, dans le cadre d'un travail par cycle, des livres qu'il convient de lire ou de relire de la MS sur la GS.

FICHE 4 MES LIVRES PRÉFÉRÉS

Objectifs

- Aider les élèves à prendre conscience de leurs goûts ; en garder une trace consultable.
- Permettre à l'enseignante de connaître les goûts de ses élèves et en favoriser la communication d'une classe sur l'autre.
- Faciliter l'instauration d'une parole adulte enfant autour du livre.
- Permettre aux parents de connaître les préférences de leur enfant en matière de lecture.

Matériel

Des fiches format 21x29,7,
des feuillets transparents en nombre égal à celui des fiches,
pour chaque enfant, un classeur solide, portant son nom, dans lequel seront insérées au fur et à mesure de leur réalisation les fiches de lecture.
Pour la réalisation matérielle de ce classeur, il faut, conjointement avoir accès à un bon photocopieur.

Déroulement

Dans le courant de l'année de MS et, a fortiori en GS, les élèves atteignent un degré d'autonomie et des capacités suffisantes pour sélectionner seuls, en fonction de leurs goûts, un livre dans leur B.C.D., pour le manipuler et pour le consulter librement ; il est donc alors judicieux de les aider à constituer progressivement une mémoire de leurs livres préférés.

À l'occasion des visites régulières en B.C.D au cours desquelles les enfants sont placés en ateliers de lecture libre, chaque élève est invité, en fin d'activité, à choisir son livre préféré et à l'emporter avec lui en classe pour une quinzaine de jours ; au cours de cette période, il doit pouvoir, en relation individuelle avec l'enseignante, parler de son livre, voire le lire partiellement ou totalement avec elle.

Une photocopie de la fiche topographique-prêt du livre (cf. "B.C.D. Cycle 1", C.R.D.P. de Nice, 1996, page 84) est réalisée, constituant ainsi une fiche individuelle de lecture selon les modalités suivantes :

au recto, une photocopie de la couverture du livre avec en bas et à gauche l'indice coloré et le pictogramme correspondant à la cote du livre;

au verso, la fiche comporte le titre de l'ouvrage (éventuellement à faire recopier par l'élève), le nom de l'élève, la date d'emprunt du livre et toute expression personnelle de l'élève sur son livre

Ses fiches sont placées dans le classeur individuel de chaque enfant et la fiche du dernier livre emprunté est placée au début de classeur, permettant ainsi à l'enseignante de repérer rapidement le livre en cours de lecture par l'enfant.

Les fiches, réalisées pour chacun de ces livres (soit une vingtaine sur l'année scolaire), doivent permettre l'expression orale et la conservation des premiers jugements personnels que de jeunes enfants peuvent porter sur un livre. Elles peuvent permettre à l'enseignante de connaître les goûts de chaque enfant et d'engager, au besoin, les actions de remédiation qui permettront de les élargir, si une difficulté répétée de choix faisait apparaître un désintérêt permanent pour la lecture.

Elles pourront également être utilisées pour repérer les livres aimés des enfants et les faire connaître à d'autres classes, par exemple, par le biais d'une mise en scène si la structure de ces livres s'y prête; dans la négative, toute autre forme de diffusion pourra être mise à l'étude (exposition de ces livres, "ronde des héros", etc.).

Cette fiche est enfin, pour chaque enfant, la mémoire de ses rencontres avec les livres de la B.C.D. et le support lui permettant de prendre conscience de ses sentiments à l'égard de ces rencontres et de la possibilité de les évoquer avec d'autres personnes (enfants ou parents). À cet effet, ce classeur sera placé en évidence dans l'espace lecture de la classe, présenté à chaque parent concerné, une fois par trimestre, à l'occasion des journées "portes ouvertes" de la classe, emportés occasionnellement à la maison (si un parent en manifestait le souhait) et systématiquement montré à la famille à l'occasion d'une éventuelle entrevue plus personnelle avec l'enseignante sur le cas particulier de l'enfant.